

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 26 (1938)

**Heft:** 536

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263203>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les femmes sont aussi des contribuables

Les citoyens nés en 1918, ayant vingt ans révolus, ont voté à Lausanne le 11 décembre; ils ont eu la possibilité, bien que n'étant pas encore contribuables, bien que n'ayant pas encore payé d'impôts, de se prononcer pour ou contre l'arrêté d'imposition soumis à la votation populaire. Mais les Lausannoises de plus de vingt ans, qui depuis leur majorité, paient leurs impôts, leur a-t-on permis de donner leur avis en cette question? Pourtant elles y étaient bien plus intéressées que les jeunes gens de vingt ans, puisqu'elles donnent leur argent à la communauté, sans pouvoir en aucune façon se prononcer sur la façon dont sont perçus les impôts, sans être jamais consultées sur l'emploi de cet argent. Et les mères de ces jeunes citoyens n'ont pu voter, elles qui les ont élevés, qui peut-être se sont privées pour en faire des citoyens capables, qui sont peut-être des veuves qui ont su mener leur barque, se tirer d'affaire, élever honnêtement leur famille?

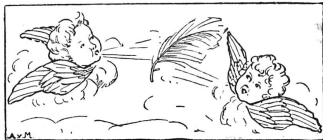
Les Confédérés qui sont domiciliés depuis trois mois dans la commune de Lausanne ont pu aller se faire inscrire dans le registre civique et ont reçu leur carte civique. Ces Confédérés là, puisqu'ils n'ont que trois mois de séjour à Lausanne, n'ont pas encore payé d'impôt; ils n'en paieront peut-être jamais, car il se peut que dans trois mois, ils soient déjà fixés ailleurs, à la poursuite du travail qui se déplace. Avec un illogisme déconcertant la loi masculine permet à ces Lausannoises d'occasion de se prononcer sur les affaires financières d'une ville dont ils ignorent tout, dont ils ne connaissent ni les ressources, ni les besoins; ils sont citoyens, donc ils votent. Mais les Lausannoises qui ont toute leur vie habité et aimé leur ville, qui la connaissent bien, qui s'intéressent à ce qui se prépare, se fait et se décide à l'Hôtel de ville, ces femmes-là sont restées chez elles, le 11 décembre. Et les femmes chefs d'entreprise, qui font vivre tout un personnel, qui dirigent des affaires importantes, qui jouent un rôle appréciable dans l'économie de la ville, ces femmes capables et méritantes ne votent pas.

Il y a dans la loi masculine un illogisme qui frappe chaque année davantage, à mesure que la communauté réclame davantage de la femme, à mesure que celle-ci prend une place plus importante dans la vie du pays. On dit les femmes illogiques, mais que dire de la logique du législateur?

Nos autorités communales, cela va sans dire, ne sont pas responsables de cet illogisme; néanmoins, c'est avec raison que le groupe lausannoise de l'Association pour le Suffrage féminin, que le groupe féminin du Parti radical lausannoise et que les femmes libérales de Lausanne ont attiré leur attention sur cette anomalie de notre droit public et exprimé leurs regrets de ne pouvoir agir en citoyens.

Et ces Lausannoises n'ont pas si tort de se plaindre, puisque la Municipalité de Lausanne, par lettre du 6 décembre, leur a répondu qu'elle aussi «regrette que les femmes ne puissent participer à la votation de dimanche prochain. C'est en effet un des cas où le fait que les femmes n'exercent pas les droits civiques paraît le plus injuste».

Merci à la Municipalité de Lausanne.  
S. BONARD.



## DE-CI, DE-LA

### Succès féminins.

Pour la première fois, une femme, M<sup>lle</sup> Tatiana Koussmine, professeur d'optique géométrique, vient d'être chargée de cours à l'Université de Lausanne (division de l'Ecole d'ingénieurs).

— M<sup>lle</sup> Claire Nottaris (Berne) vient d'obtenir entre 18 concurrents le «prix du roman» de la Gazette de Lausanne, pour son ouvrage *Berne et St-Vincent*, qui décrit avec force le déclin de la puissance bernoise au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce roman sera publié par la Gazette de Lausanne, et édité par la maison Attinger (Neuchâtel).

— Une de nos fidèles abonnées, M<sup>me</sup> Cécile Delhorbe, si justement connue par ses études littéraires, nous écrit pour nous signaler l'erreur commise dans notre dernier numéro, lorsque nous avons annoncé que Pearl Buck était la troisième femme titulaire du Prix Nobel de littérature. En effet, ce prix a été également attribué, il y a quelques années, à la grande romancière italienne Grazia Deledda, ce qui porte donc à 4 le nombre des femmes auteurs ayant obtenu cette distinction si rare.

— M<sup>lle</sup> Fumet, professeur de diction à Genève, dont nous avons annoncé les cours dans un précédent numéro, vient de recevoir pour son activité littéraire les palmes académiques.

### Succès féminins à l'«Ela».

La direction de l'Exposition nationale de Zurich en 1939 ayant mis au concours parmi les peintres des cantons suisses allemands (pourquoi seulement suisse-allemands? (Réd.) un projet de décoration pour la porte d'entrée du hall de l'agriculture, sur les cinq prix ont été décernés en tout et pour tout, (et il y eut 183 concu-

rents!) deux ont été attribués à des femmes peintres, Erna Blenk, à Zurich et Waltraud Hotz, à Bienne.

Toutes nos félicitations.

### Un bureau de correspondance dans une auto.

Quatre jeunes dactylos de New-York, qui avaient été congédiées d'une grande entreprise pour cause de réduction du personnel ont trouvé un moyen original de sortir de ce mauvais pas.

Elles ont acheté une auto, y ont installé un bureau de correspondance et s'en vont à travers les rues et les routes de campagne. De grandes affiches sur la voiture recommandent aux passants de dicter leurs lettres là sur place. Les jeunes filles se chargent aussi de l'expédition des lettres pour le bureau de poste.

Le succès de ces quatre dactylos a surpassé toute leur attente. Elles gagnent bien plus que dans leurs places stables. Cette idée originale a eu un tel succès que beaucoup d'autres jeunes dactylos vont suivre leur exemple.

## Pour la protection des travailleurs à domicile

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Car il n'y a pas d'illusion à se faire sur l'amélioration par d'autres moyens que par la réglementation légale de la situation lamentable des ouvriers et ouvrières à domicile. Certes, des initiatives comme celle du *Label* lancée par la Ligue sociale d'acheteurs, et dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, mérite toute notre sympathie et notre chaleureux appui, mais son succès dépend en forte partie de l'éducation sociale de l'acheteur, et chacun sait que toute action éducative est de longue haleine — si bien que la L. S. A. elle-même réclame depuis des années une protection légale à côté de l'œuvre individuelle qu'elle accomplit avec tant de vaillance et de persévérance. Certes aussi, l'organisation professionnelle des ouvriers et ouvrières à domicile pourrait permettre d'éviter la concurrence inconsciente qu'ils se font

les uns aux autres, et d'obtenir par le régime des contrats collectifs de meilleures conditions de travail; mais là encore, que de temps s'écoulerait avant que l'on soit parvenu à grouper cette population flottante, changeante source de travail parce qu'elle est peu qualifiée, dispersée dans les galetas des villes comme dans les fermes isolées des campagnes! Alors qu'il est tout simplement urgent de parer aux dangers sociaux, moraux, hygiéniques et économiques résultant de salaires tels ceux que cite le *Message fédéral* d'après des rapports d'inspecteurs fédéraux: 20 à 25 centimes pour la façon d'un tablier de travail, 14 centimes pour celle d'un tablier fantaisie, 20 centimes pour un pantalon de travail, 27 centimes pour une blouse de travail, soit un salaire horaire variant de 13 à 20 centimes. Notre journal a d'ailleurs publié bien souvent des chiffres analogues auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Ces salaires, qui ont fait naître l'expression si juste sinon élégante de *sweating system* (système de la sueur) constituant somme toute le point crucial de toute la situation (mieux payés les ouvriers à domicile travailleraient moins longtemps, dans de meilleures conditions hygiéniques ne feraient pas travailler leurs enfants, etc.), la disposition essentielle de ce projet de loi est l'institution de Commissions professionnelles où sont représentées les autorités, et en nombre égal les employeurs et les ouvriers (art. 12). Ce sont ces Commissions qui après avoir établi que les salaires d'une branche déterminée sont exceptionnellement bas, sont entendues par le Conseil Fédéral lequel fixe les salaires à payer (art. 13). Cette disposition est peut-être celle qui soulèvera de l'opposition, craignons-nous, de la part de ceux qu'épouvante toujours l'intervention de l'Etat. Il est vrai que certains pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne avant le III<sup>e</sup> Reich, la France, etc. donnent aux Commissions professionnelles paritaires les compétences de fixer elles-mêmes ces salaires. Mais il semble qu'à la pratique il en sera à peu près de même chez nous, le Conseil Fédéral ne pouvant que faire siennes les conclusions et suggestions des Commissions professionnelles. Ces fixations de salaires peuvent porter aussi sur l'indemnité due pour matériel et

## Travail féminin

Deux spécimens de travail féminin dans l'industrie du tissage en Suisse orientale.

Clichés de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.



La porteuse de bobines

(Travail de force musculaire, le poids d'un de ces ballots étant d'environ de 20 kg.)



La contrôlease du tissu

(Travail exigeant une attention continue et concentrée, une minutie infatigable et une très bonne vue.)



## Publications reçues

*Annuaire des Femmes suisses* (Jahrbuch der Schweizerfrauen 1939). Verlag K. J. Wyss Erb, A. G., Bern 1939.

C'est donc en une seule langue que l'*Annuaire* continue à paraître, nous laissant le souvenir de toute la collection, que nous feuilletons volontiers, du temps où il était encore bilingue. Les lectrices qui comprennent l'allemand trouveront néanmoins de quoi les intéresser dans le petit volume rédigé par M<sup>lle</sup> Alice von Arx, car il leur offre toute une série d'articles sur des sujets très variés.

En voici d'abord un avec portrait, consacré à M<sup>lle</sup> Alice Briod, la secrétaire fort appréciée de l'œuvre des Suisses à l'étranger, que

nous avons eu l'occasion d'entendre à Genève. Suivent des descriptions extrêmement vivantes de ce qu'est l'existence de ces compatriotes établis, qui à Hambourg, qui à Bruxelles, à Manheim, ou encore au-delà des mers: à Java, au Japon, au Siam...

Puis une page littéraire: une nouvelle, des vers. Les bébés nous sourient dans une pouponnière; plus loin, c'est l'enfant considéré sous l'aspect de ses mains toujours agissantes et parlantes.

Celles qui nous ont quittées en 1938: Jeanne Vuillomenet-Challande, Berta Trüssel, ont leur portrait avec notice, ainsi que l'écrivain Lisa Wenger, qui est devenue octogénaire cette année.

Une nouveauté: *Nos compositrices*. Elles sont douze, parmi lesquelles quatre Genevoises, dont naturellement M<sup>lle</sup> Fernande Perrot et Laura Choisy et la Bernoise M<sup>me</sup> Esther Baezner-Vogel, établie dans cette ville, compositrice et critique d'art.

M<sup>lle</sup> Clara Nef parle de l'activité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et M<sup>me</sup> Debrüt Vogel fait une substantielle chronique en huit pages du mouvement féministe dans ce pays depuis l'été 1937 jusqu'à celui de 1938. N'oublions pas un portrait de la femme poète, Maria Waser, un compte-rendu par M<sup>lle</sup> Zellweger, illustré aussi de figures connues, du jubilé du Conseil international des femmes à Edimbourg, et enfin, la fort utile liste des associations féminines, internationales et nationales.

Mais pourquoi, dans cette publication qui s'adresse à des femmes d'aujourd'hui, la note antisuffragiste qui termine l'article mystérieusement signé — tch — ? Est-ce vraiment à sa place?

M.-L. PREIS.

Maria POLIAKOVA: *Ghetto XX<sup>e</sup> siècle*. Contes. 1 petit volume de 76 pages. Se vend au profit du Comité international de placement pour les réfugiés, Genève. Prix: édition numérotée sur papier Alfa: 5 fr.; édition simple: 2 fr.

Opérer le paiement au compte de chèques du Comité No I. 5974 en demandant le volume.

Une poignée de nouvelles, moins même, de silhouettes, d'esquisses, rapidement tracées, mais d'autant plus vivantes et saisissantes. La misère, l'affreuse misère morale autant que matérielle, la détresse des Juifs persécutés, exilés, abandonnés, la solitude, la peur, l'effroi, le désespoir, et la lâcheté aussi à laquelle amène la crainte... tout cela est évoqué en quelques phrases sobres, mais d'autant plus poignantes. Il faut lire et faire lire ce tout petit volume, presque seulement une plaquette, mais dont chaque page serre le cœur, il le faut parce que l'on comprend mieux encore le drame qu'il est devenu la vie de tant de nos semblables, qui n'ont rien fait pour en être les victimes. Et aussi parce que l'acheteur, c'est encore un moyen indirect de leur venir en aide.

M. F.

M. Ducommun: *Sauver la Chine*. 1 brochure: 20 centimes. Edition du R. U. P. suisse, 6, rue de Rive, Genève.

Notre journal est bien en retard pour signaler à ses lecteurs cette petite brochure, très bien présentée et documentée, et qui a obtenu beaucoup de succès. Certains des chiffres cités par elle sont effrayants, et ceux qui les lisent ne peuvent que se déclarer d'accord avec le boycott des produits japonais préconisé comme un moyen sans violence de ralentir l'agression. Hélas! il ne paraît pas, d'après les récents événements, que l'intensité de celle-ci ait diminué, mais le devoir d'aide à la Chine n'en est que plus grand.

J. Gh.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Petit Manuel*, huitième édition, révisée et complétée, éditée par la Section d'Information. Genève 1938. Prix: 1 fr. suisse.

Il est bien connu, sous sa couverture bleue où s'estompe la silhouette du nouveau Palais, ce petit *Manuel* utile, dont ne peuvent se passer tous ceux dont le travail touche, de près ou de loin, à l'activité de la S. d. N. ou même d'une manière plus générale à la vie internationale. Nous retrouvons dans l'édition de 1938 toutes les données, tous les renseignements, toutes les statistiques que nous avons déjà appréciées dans les éditions précédentes, de même que leur présentation si claire et complète, tout en étant aussi concise que l'exige ce commodé petit format de poche.

E. Go.

Le véritable «*Messenger* boîteux de Berne et Vevey» pour 1939. Société de l'imprimerie et Lithographie Klausfelder, Vevey.

Le *Messenger Boîteux* entre dans sa 232<sup>e</sup> année et c'est avec la même bonhomie qu'il prodigue d'utiles renseignements agricoles, commerciaux et météorologiques, avec le même optimisme qu'il instruit et conte, non sans humour et bon sens.

M. G. C.

*Almanach socialiste* 1939. Dix-huitième année. Edition «La Sentinelle», La Chaux-de-Fonds.

Edité par les partis ouvriers neuchâtelois et jurassiens bernois, l'*Almanach socialiste* s'adresse à un public populaire par une série variée et bien conçue de nouvelles, d'articles documentaires, de renseignements divers, abondamment illustrés.

M. G. C.